

De: ARS-BFC-PEPS
Envoyé: lundi 19 février 2024 12:05
À: ARS-BFC-PEPS
Objet: Exercice en PUI / droit à dérogation

De : ARS-PILOTAGE-NATIONAL <ars-pilotage-national@sg.social.gouv.fr>
Envoyé : lundi 19 février 2024 09:12
Objet : Exercice en PUI / droit à dérogation

Message de la part de la DGOS

Objet : exercice en PUI / droit à dérogation

Diffusion : DG ARS, copie DOS

Mesdames les directrices générales, Messieurs les directeurs généraux,

J'ai été informée de plusieurs interrogations concernant la situation de l'exercice en PUI et l'utilisation du droit à dérogation, notamment suite aux déclarations du Président de la FHP, et je tenais à vous écrire à ce sujet pour vous apporter quelques réponses.

Je sais que la situation est difficile dans certaines PUI et qu'il nous faut collectivement y répondre, soyez assurés que les services du ministère sont pleinement mobilisés en ce sens.

Le pouvoir de dérogation qui vous appartient ne vous permet pas à date de déroger aux conditions d'exercice des pharmaciens en pharmacie à usage intérieur prévues aux articles R. 5126-2 et R. 5126-3 du code de la santé publique. Toute décision de ce genre risquerait d'être attaquée, le Conseil central de la section H nous en a averti comme ils l'ont déjà fait auprès du tribunal administratif de Nancy. Cela reste leur position malgré la récente décision du Conseil national mise en avant par la FHP.

L'analyse des résultats de l'enquête que nous avons lancée en décembre 2023 auprès des établissements, structures et organismes disposant d'une PUI est en cours de finalisation et mes services ne manqueront pas de revenir vers vous afin de vous en faire part. Comme cela vous a été annoncé lors de la dernière réunion des DG d'ARS, cette enquête permettra de prendre des mesures concrètes afin de répondre aux difficultés constatées. Nous allons de nouveau proposer au cabinet d'assouplir les conditions de remplacement en PUI.

Je reste, ainsi que mes services, à votre disposition pour en échanger.

Bien à vous,

Marie Daudé

Directrice générale
Direction générale de l'offre de soins
14, avenue Duquesne, 75007 PARIS
Tél : 01.40.56.44.64 / 06.84.49.30.41



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
de l'offre de soins